



FORMULAIRE D'ADHÉSION

Vous souhaitez souscrire un **abonnement 4/25ans**,
le reconduire ou simplement renouveler votre profil ?

Suivez les différentes étapes du formulaire, ou connectez-vous
sur www.ilevia.fr

Tarifs réservés aux habitants
de la Métropole
Européenne de Lille

1. MES COORDONNÉES

Merci de remplir en majuscules.

Civilité* Madame Monsieur Date de naissance*

Nom*

Prénom*

Numéro de carte Pass Pass

Appartement Etage Entrée Immeuble / Batiment

Résidence

Adresse* N° Voie*

Code postal* Commune*

Email @

Tél portable Tél fixe

Si vous n'avez pas
de carte Pass Pass,
collez ici une photo
sur toute la surface.

Ne pas agraffer
Ne pas scotcher

Votre photo sera conservée sous forme
numérique pendant 3 ans afin de
permettre la fabrication d'une nouvelle
carte (perte, vol...). Si vous y êtes opposé(e),
veuillez cocher la case ci-contre :

J'accepte de recevoir de la part de Transpole SA, exploitant du réseau ilévia, des propositions commerciales par e-mail OUI NON
par SMS OUI NON

CONDITIONS ET MODALITÉS

Voir en dernière page

- J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente.
 J'ai lu et j'accepte les modalités de traitement des données.

* Champs obligatoires

DATE ET SIGNATURE

2. CHOIX DE LA FORMULE



TARIFICATION SOCIALE

Voir page suivante >

☑ JE CHOISIS MA FORMULE

- Je choisis l'abonnement permanent à 25,20€/mois⁽¹⁾
par prélèvement
- Je choisis l'abonnement 10 mois à 252€⁽¹⁾ **au comptant**
valable du 1^{er} septembre au 30 juin
- Je choisis l'abonnement 10 mois à 25,20€/mois⁽¹⁾
valable du 1^{er} septembre au 30 juin **par prélèvement**
- J'achèterai des abonnements mensuels à 29,5€/mois⁽¹⁾ ou des
trajets par 10 (11,80€⁽¹⁾) dans les points de vente ilévia

(1) Tarifs au 1^{er} août 2019

3. MES PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Ce formulaire dûment complété.
 - Une photocopie recto verso d'une pièce d'identité* avec photo (carte d'identité, passeport, carte de résident...).
- *Pour les mineurs qui n'ont pas de pièce d'identité : une copie du livret de famille de la page vous concernant.
- Une photocopie d'un justificatif de domicile dans la **Métropole Européenne de Lille**.
Ce justificatif doit être à votre nom et **dater de moins de 3 mois**.
 - Un **RIB et le mandat de prélèvement** dûment rempli si vous réglez par prélèvement automatique.



Si vous n'avez pas de carte Pass Pass personnelle :

- Une **photo d'identité récente** : format 3,5 cm x 4,1 cm, fond neutre, non utilisée, non scannée.
- 4€ pour les frais d'établissement de la carte (celle-ci est offerte en cas de souscription d'un abonnement 10 mois, annuel ou permanent).

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE LA TARIFICATION SOCIALE SI VOTRE QUOTIENT FAMILIAL CAF EST INFÉRIEUR OU ÉGAL À 716€

SÉLECTIONNEZ VOTRE ABONNEMENT ET LE MODE DE PAIEMENT

- ABONNEMENT ANNUEL (12 MOIS)
 Prélèvement
 Comptant (en 1 fois)
- ABONNEMENT 10 MOIS (septembre à juin)
 Prélèvement
 Comptant (en 1 fois)
- ABONNEMENT MENSUEL
En vente dans l'ensemble
des points de vente ilévia

RETROUVEZ ICI LES TARIFS CORRESPONDANTS AUX TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL CAF

QF3 de 538€
à 716€

12€60*
ou 151,20€ en 1 fois

12€60*
ou 126€ en 1 fois

14€75*

QF2 de 375€
à 537€

7€65*
ou 91,80€ en 1 fois

7€65*
ou 76,50€ en 1 fois

8€90*

QF1 jusqu'à
374€

3€15*
ou 37,80€ en 1 fois

3€15*
ou 31,50€ en 1 fois

3€70*

* Prix par mois/tarifs au 01/08/2019

Pour vous abonner, vous devez fournir les pièces justificatives précisées en page 1 et les pièces justificatives mentionnées ci-dessous, en fonction de votre situation.

- > Si votre Quotient Familial CAF est compris entre 220€ et 716€ :**
- Une attestation de paiement de la CAF datant de moins de 3 mois (délivrée en vous connectant sur caf.fr)
- En + si vous ne figurez pas sur la liste des enfants à charge**
- La photocopie du livret de famille établissant la filiation (pages des parents et page vous concernant).
- > Si votre Quotient Familial CAF est inférieur ou égal à 219€ et que vous n'êtes pas autonome fiscalement.**
- L'attestation de paiement CAF de moins de 3 mois du foyer fiscal dont vous dépendez.
 - La photocopie du livret de famille établissant la filiation (pages des parents et page vous concernant).
- > Si votre Quotient Familial CAF est inférieur ou égal à 219€ et que vous êtes autonome fiscalement.**
- Votre avis d'imposition (dernière année fiscale connue).
 - Votre attestation de paiement CAF de moins de 3 mois.
- > Vous n'êtes pas allocataire CAF :**
- Téléchargez le formulaire de reconstitution du Quotient Familial CAF sur ilevia.fr rubrique «Tarification Sociale».
- En + si vous ne figurez pas sur la liste des enfants à charge :**
- La photocopie du livret de famille établissant la filiation (pages des parents et page vous concernant).

ATTENTION : Ces documents vous seront aussi demandés avant toute souscription à un abonnement longue durée (10 mois, annuel).

Une fausse déclaration ou falsification de documents de la part de l'utilisateur entraînera une annulation des droits à la tarification sociale pour une durée de 2 ans.

4. COMMENT PAYER MON ABONNEMENT LONGUE DURÉE ?

- **Par chèque au comptant ou prélèvement mensuel :** en Agence ilévia ou par courrier
- **En espèces ou par Carte Bancaire :** en Agence ilévia

Vous avez déjà une carte Pass Pass ? Présentez-la lors de vos démarches en Agence.

Pour régler par prélèvement, remplissez le mandat SEPA ci-contre et l'encadré ci-dessous :

Coordonnées du payeur :

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Signature du payeur



5. COMMENT TRANSMETTRE MON DOSSIER ?



Par courrier

ilévia 4-25 ans - BP 51009
59701 Marcq-en-Barœul cedex



En Agence ilévia

Retrouvez la liste de nos agences
sur ilevia.fr

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES

1 QU'EST-CE-QUE L'ABONNEMENT LONGUE DURÉE 4-25 ANS ?

C'est un abonnement de 10 mois, annuel ou permanent permettant de voyager librement sur les lignes de transport en commun de la Métropole Européenne de Lille (MEL), et en TER à l'intérieur du périmètre de la MEL.

2 QUI PEUT S'ABONNER ?

- Les personnes, résidant au sein de le MEL, de moins de 26 ans au 01/09/19 pour l'abonnement 10 mois.
- Les personnes, résidant au sein de la MEL, dont le Quotient Familial CAF est inférieur à 716€, et âgées de moins de 26 ans le jour du début de sa validité pour l'abonnement annuel.
- Les personnes, résidant au sein de la MEL, de moins de 25 ans lors de l'adhésion à l'abonnement permanent.

3 COMMENT FONCTIONNE L'ABONNEMENT LONGUE DURÉE 4-25 ANS ?

Il est composé d'une carte Pass Pass personnelle avec photo sur laquelle sera chargée soit :

- l'abonnement 4-25 ans 10 mois, valable de septembre à fin juin.
- l'abonnement 4-25 ans annuel, valable 12 mois, et commençant le premier jour du mois.
- l'abonnement 4-25 ans permanent, valable jusqu'à la fin du mois du 26^{ème} anniversaire.

4 QUAND PEUT-ON S'ABONNER ?

- à partir du 18 juin 2019 et au plus tard le 30 septembre 2019 pour l'abonnement 10 mois.
- avant le 20 du mois précédent le 1^{er} mois d'utilisation pour l'abonnement annuel et pour l'abonnement permanent.

5 QUE DOIT-ON FAIRE EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE PERSONNELLE ?

Envoyez-nous un justificatif de domicile à vos nom, prénom et nouvelle adresse et le numéro de votre carte Pass Pass personnelle par courrier à **ilévia 4/25 ans - BP 51009 - 59701 MARCQ-EN-BARŒUL cedex** ou par e-mail : contact@ilevia.fr.

6 QUE DOIT-ON FAIRE EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE LA CARTE ?

En cas de perte ou de vol de votre carte, veuillez vous présenter en Agence ilévia personnellement, muni d'une pièce d'identité et de 8€.

7 QUE DOIT-ON FAIRE EN CAS DE CHANGEMENT DE NUMÉRO DE COMPTE OU DE BANQUE ?

Afin de prendre en compte vos nouvelles coordonnées bancaires, nous vous demandons de remplir un nouveau formulaire d'inscription disponible sur internet, par courrier, en Agence ilévia ou en appelant au 03 20 40 40 40 (prix d'un appel local). Sur ce formulaire, cochez la case "changement de domicile bancaire" et envoyez-le, accompagné d'un RIB et du mandat de prélèvement signé, avant le 20 du mois précédent le prélèvement à **ilévia 4/25 ans - BP 51009 - 59701 MARCQ-EN-BARŒUL cedex**.

8 COMMENT RÉSILIER SON ABONNEMENT ?

- Votre abonnement 10 mois ou annuel ne peut être résilié que lorsque vous ne pouvez plus utiliser votre titre et ce pour des motifs spécifiques consultables dans les conditions générales d'utilisation.
- La suspension d'un abonnement permanent n'est possible qu'une seule fois et pour une durée de 2 mois maximum sur une période de 12 mois et à condition que ilévia soit prévenu, par écrit, avant le 20 du dernier mois d'utilisation, cachet de la poste faisant foi. La demande de suspension doit être adressée par écrit à **ilévia - Service Abonnement Permanent - BP 51009 - 59701 MARCQ-EN-BARŒUL cedex**.

9 EN CAS D'IMPAYÉ :

- En cas d'impayé ou d'interruption des prélèvements mensuels du fait du client, celui-ci s'engage à régler directement au service comptabilité ilévia, le montant du ou des mois dont il est redevable, par carte bancaire ou chèque bancaire, ce montant sera majoré de frais de gestion s'élevant à 8€.
- En cas de litige de paiement, et si le règlement n'est pas effectué dans les 15 jours suivant la relance, ilévia se réserve le droit de bloquer la carte personnelle et d'inscrire le porteur de la carte sur une liste d'opposition.

10 MÉDIATION :

La médiation est un service de recours. Il s'adresse aux clients qui ne sont pas satisfaits de la réponse reçue après une réclamation. Grâce à la médiation, les clients peuvent obtenir un second avis. Indépendant et impartial, le Médiateur Tourisme et Voyage (<http://www.mtv.travel>), est chargé de rapprocher les points de vue. L'avis est cependant consultatif et pourra être refusé par l'une ou l'autre des parties. Le médiateur peut être saisi à l'adresse suivante : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 PARIS cedex 17. Le traitement des dossiers est confidentiel et la saisine du médiateur est gratuite.

Les conditions de vente et d'utilisation et la politique de confidentialité sont consultables sur ilevia.fr et en Agence ilévia.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé nécessaire à la gestion de la relation clients. Ces données sont destinées à Transpole SA, exploitant du réseau ilévia, responsable de traitement, ainsi que, le cas échéant, à ses prestataires ou partenaires commerciaux. Vos données sont conservées pour les durées nécessaires à la gestion administrative et comptable des services souscrits et la promotion des services. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité, disponible sur ilevia.fr. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation et de portabilité de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par e-mail à dpo@ilevia.fr ou par courrier à **ilévia - BP 51009 - 59701 MARCQ-EN-BARŒUL cedex**.

VERSION "DÉCLARATIVE" DE LA CARTE PERSONNELLE

Pour les clients qui souhaitent une protection supplémentaire concernant leurs données personnelles, il existe une version "déclarative" de la carte personnelle. Elle supprime toutes les données personnelles du système. À noter qu'avec cette version, les services suivants ne sont pas compatibles : les prélèvements bancaires (abonnements permanent, 10 mois ou annuel), les services V'lille et le SAV en cas de perte ou de vol. Les rechargements et rechargements sont possibles via tous les points de vente sauf internet. Cette version est disponible uniquement en Agence ilévia.